

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 37 Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 2			
Code	PEGC2B37SE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce vise vise à permettre aux étudiants l'utilisation du logiciel Excel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser le logiciel excel pour gérer des données alphanumériques, créer des graphiques, générer des calculs, représenter sous une autre forme des données.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGC2B37SEA Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGC2B37SEA	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
-------------	---	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Année académique 2021-2022

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	6_PEGC2B37SEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement vise l'utilisation du logiciel Excel, autant dans la gestion de données destinées à la rédaction d'un document (TFE,...), que dans la gestion de données associées à la pratiques enseignantes (gestion de résultats d'évaluations, formules,...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de gérer (représenter, calculer, transformer) des données alphanumériques, grâce au logiciel excel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Saisie et importation des données
Formules et fonctions
Mise en forme des feuilles de calcul
graphiques
Travail avec les données

Démarches d'apprentissage

Cours magistral et exercices

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices sont mis à disposition des étudiants sur la plateforme connectée.
une remédiation est organisée pour les étudiants qui le souhaitent

Sources et références

Lemainque, F. (2019). Travaux pratiques, Excel de 2013 à Office 365. Dunod.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus comportant les consignes et les méthodes en version papier distribué, ainsi que téléversé sur connected
fichiers d'exercices en version numérique, téléversés sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE consiste en un examen écrit, en présentiel. Pour les séances de cours ainsi que pour l'examen écrit, l'étudiant se munira d'un ordinateur fonctionnel avec le logiciel excel installé au préalable, (version 2016 ou office 365).

Si l'étudiant ne peut disposer d'un ordinateur fonctionnel pour les séances de cours et pour l'examen, il devra effectuer une demande au préalable, auprès du titulaire de l'UE, afin d'utiliser un ordinateur de la HELHa.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).